Image not found or type unknown

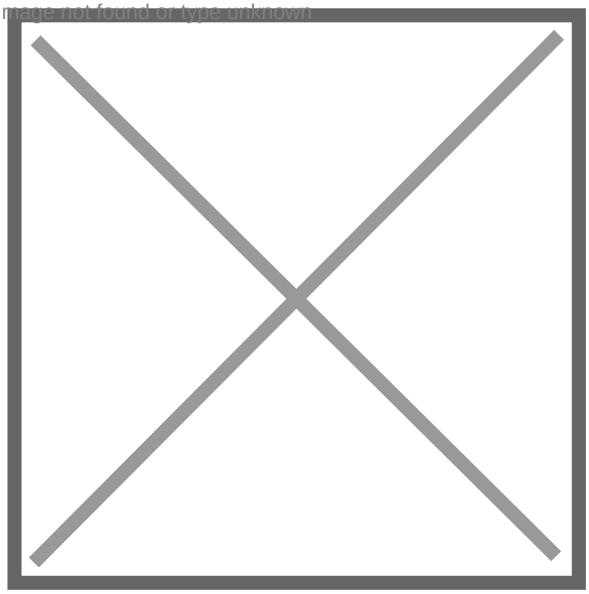

Droits par rapport aux huissiers

Par **juliettep_old**, le **29/11/2007** à **18:12**

bonjour ,j ai eu la visite d un huissier qui est venu pour faire une saisie vente qui aura lieu en janvier,mais lorsqu'il m a presenté les papiers qui indique ma dette il y a beaucoup d erreurs...la date de naissance ainsi que la ville de naissance ne correspondent pas a ma personne et il est aussi indiqué un nom de jeune fille qui n est pas le mien puisque je n ai jamais été mariée!! les seule choses qui correspondait etaient mon adresse ,mon prenom et mon nom de famille soit disant d épouse!! Quels recours pourrais je avoir face a toutes ces erreurs?Je vous remercie pour votre reponse..ah oui j ai oublier d ajouter qu il m as demander ma piece d identité et qu il a alors rectifié au stylo sur les papiers ce qui ne correspondait pas!!!je suis a bout car cet huissier m as deja fait 2 saisies sur compte mais qui n ont pas abouties car je suis maman de 2 enfants de 10 et 5 ans et je suis sans emploi,je ne touche en tout et pour tout que 1043 euros de la caf dont je deduits 520 euros de loyer et 160 euros pour les prelevements mensuels (factures elec-eau-gaz-assurance habitation etc..) ce qui me laisse 340 euros pour mes enfants et moi(nourriture-habits-et besoins du quotidien) SVP dites moi ce que je pourrais faire...cet huissier est au courant de ma situation et il continue a faire des saisies sur mon compte ce qui engendre des frais bancaire de 97 euros qu evidemment la banque me preleve immediatement !donc il ne me reste que 240 euros par mois.UN GRAND MERCI POUR VOS CONSEILS

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés